Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

2e séance, 21e année

Province de Québec Commission scolaire des Navigateurs Lévis

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 4 septembre 2018 à 20 h, au centre administratif au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers**.

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif

Monsieur Dany Bellemare, commissaire

Madame Lynda Bilodeau, commissaire

Monsieur Mathieu Boilard, commissaire

Madame Dominique Cormier, commissaire-parent

Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires

Monsieur Jean-François Labbé, commissaire

Monsieur Richard Légaré, commissaire

Madame Catherine Nadeau, commissaire

Madame Angélique Paillé, commissaire-parent

Madame Catherine Rollier, commissaire-parent

Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent

Monsieur Marcel Vézina, commissaire

Monsieur Denis Vien, commissaire

Membres du conseil des commissaires absents :

Monsieur Michel Bédard, commissaire Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance extraordinaire

Après un mot de bienvenue, monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 4 septembre 2018 ouverte à 20 h.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

Formules Municipales - no 5614 spécial

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.3.2 Quorum

Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint, confirme qu'il y a quorum.

CC-18-19-018

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Rapport du protecteur de l'élève PE-18-19-01
- 2.2 Rapport du protecteur de l'élève PE-18-19-02

3.0 Questions diverses

3.1 Questions et messages des commissaires

4.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

CC-18-19-019

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Rollier et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter du point 2.1 – Rapport du protecteur de l'élève – PE-18-19-01.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 20 h 01.

CC-18-19-020

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Josée St-Laurent et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 20 h 19.

Formules Municipales - no 5614 spécial

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

2.0 DÉCISIONS

CC-18-19-021

2.1 Rapport du protecteur de l'élève – PE-18-19-01

ATTENDU la plainte déposée par le plaignant le 23 août 2018;

ATTENDU l'examen de la plainte ainsi que l'enquête effectuée par le protecteur de l'élève;

ATTENDU le rapport du protecteur de l'élève portant le numéro PE-18-19-01 transmis aux membres du conseil des commissaires;

ATTENDU l'information communiquée aux membres du conseil des commissaires lors d'un huis clos;

ATTENDU les délibérations des membres du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Dominique Cormier et résolu :

DE RETIRER le point 2.1 - Rapport du protecteur de l'élève – PE-18-19-01.

QUE monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint, transmette la présente résolution au plaignant.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-18-19-022

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter du point 2.2 – Rapport du protecteur de l'élève – PE-18-19-02.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 20 h 20.

CC-18-19-023

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nadeau et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 21 h 02.

CC-18-19-024

2.2 Rapport du protecteur de l'élève – PE-18-19-02

ATTENDU la plainte déposée par le plaignant le 28 août 2018;

ATTENDU l'examen de la plainte ainsi que l'enquête effectuée par le protecteur de l'élève;

ATTENDU le rapport du protecteur de l'élève portant le numéro PE-18-19-02 transmis aux membres du conseil des commissaires;

Formules Municipales - no 5614 spécial

CC-18-19-025

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

ATTENDU l'information communiquée aux membres du conseil des commissaires lors d'un huis clos;

ATTENDU les délibérations des membres du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

DE PRENDRE ACTE des conclusions du rapport du protecteur de l'élève, portant le numéro PE-18-19-02 lequel est déposé sous pli confidentiel;

QU'APRÈS interpellation de la Ville de Lévis, responsable de la sécurité des marcheurs, que les parents soient avisés de l'évaluation de la Ville et des mesures mises en place;

DE MAINTENIR la décision de la commission scolaire quant à sa politique relative au transport scolaire;

QUE monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint, transmette la présente résolution au plaignant.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 **QUESTIONS DIVERSES**

3.1 Questions et messages des commissaires

Aucune question et aucun message.

4.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ione Venus

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nadeau et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21 h 09.

ADOPTÉE à l'unanimité

Jérôme Demers

President

Benoit Langlois

Directeur général adjoint